

## ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PROTECTION DE HOULGATE

Lettre ouverte aux candidats à la mairie de Houlgate

Vous avez annoncé votre candidature aux prochaines élections municipales de la ville de Houlgate.

Comme vous le savez, notre association porte depuis sa création en 1994, la sauvegarde et la promotion du patrimoine et de l'environnement de Houlgate, avec la volonté d'en faire un des principaux atouts de son développement

Dans le cadre républicain du débat électoral, nous vous adressons ce courrier pour entendre vos réponses sur ces sujets majeurs.

Nous prenons de notre côté l'engagement de rendre publiques vos réponses et de leur donner toute la publicité qui convient en les adressant notamment à nos adhérents, aux houlgatais et à la presse locale.

Nos questions portent sur les domaines et les points suivants :

- 1- Si vous êtes élu, prenez-vous l'engagement de demander le classement du patrimoine de Houlgate en « Site Patrimonial Remarquable » et d'engager effectivement les procédures administratives pour y aboutir?

La protection du patrimoine de Houlgate n'est aujourd'hui assurée que par le Plan local d'urbanisme (PLU), alors que ses voisines, Cabourg, Villers, Deauville, Trouville, bénéficient d'un classement en « site patrimonial remarquable ». Ce statut qui donnerait enfin à Houlgate une image nationale et une protection pérenne de son environnement et de son patrimoine, permet en outre de bénéficier d'exonérations fiscales pour les travaux sur le patrimoine.

- 2- La surveillance de la protection du patrimoine,
  - a. Procéderez-vous à l'affichage des permis de construire sur le site internet de la commune de façon à les rendre accessibles tout au long de l'année par tous les résidents de Houlgate?
  - b. Assurerez-vous une surveillance régulière des travaux (autorisés ou « sauvages ») qui sont effectués sur les bâtiments et comment?

- 3- L'environnement:
  - a. Comme commune de bord de mer, Houlgate est soumise au risque de montée des eaux et de désensablement. Quelles mesures comptez-vous prendre dans ce domaine ?
  - b. Les facteurs de pollution liés aux anciennes décharges seront-ils identifiés et contrôlés ?
  - c. Plus largement le changement climatique et la « décarbonisation » de la consommation d'énergie appellent des mesures exemplaires. Quelles initiatives prendrez-vous comme représentant de la Ville ?
  - d. Quelles mesures prendrez-vous à l'égard du camping de la plage qui est situé dans une zone à très haut risques ?

4- Les « paysages urbains » :

- a. Quels seront les axes de votre politique pour protéger les paysages urbains de Houlgate et quels seront vos projets de valorisation en ce domaine?
- b. Quelles mesures prendrez-vous pour préserver le site collinaire exceptionnel de Houlgate ?
- c. Quel programme proposez-vous pour la replantation des nombreux arbres qui ont été supprimés en plusieurs endroits de la ville et pour le fleurissement de la ville qui demeure dans ce domaine moins bien classée que ses voisines
- d. Mettrez-vous fin à la défiguration de l'extrémité EST de la digue et de sa perspective sur les villas anciennes et sur l'espace naturel mer-vaches noires, par la suppression du local WC public et le déplacement du chalet du pôle nautique ?

5- Les aménagements et équipements publics. Quelles sont vos intentions concernant :

- a. La rénovation de l'établissement de bains.
- b. La qualité des cheminements piétons : trottoirs, chemins de randonnée.
- c. La propreté de la plage et la qualité des eaux de mer. A cet égard quelle est votre position sur le projet controversé de création à proximité de la côte d'un nouveau site (dit « Machu ») d'immersion des boues et sédiments de dragage du port de Rouen ?
- d. Les transports. Quels sont vos projets concernant : le développement des pistes cyclables, l'implantation de parcs de stationnement pour les vélos, le maintien de la desserte en train de Houlgate, la régulation et le désengorgement du stationnement des véhicules des résidents et des touristes, le plan de circulation automobile ?
- e. Quelle position ferez-vous valoir concernant la fréquence et les modalités du ramassage des ordures, notamment pendant les hautes saisons ?

- 6- Prenez-vous l'engagement de mener régulièrement avec la population et les associations un dialogue et une concertation sur les projets et les décisions de la ville, notamment dans les domaines de l'environnement, des projets urbains, des équipements et du patrimoine? Prenez-vous également l'engagement d'accorder un rendez-vous lorsque les administrés en font la demande écrite ?

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour discuter plus en détail de ces différents sujets et pour vous apporter toutes les précisions utiles, ainsi bien sûr, si vous êtes élu, pour vous apporter nos expertises et nos avis.

Bien à vous,

Houlgate, le 18 décembre 2019

Patrick Terroir

Président de l'ADPH  
contact@adph-houlgate.com